

SOMMAIRE

1	POLITIQUE INTÉRIEURE	2
1.1	VIE POLITIQUE NATIONALE, SUITES DE LA CRISE DE 2002	2
1.1.1	<i>Préparation de l'élection présidentielle du 3 décembre</i>	2
1.1.2	<i>Opposition</i>	5
1.1.3	<i>Majorité présidentielle</i>	7
1.1.4	<i>Dialogue pouvoir - opposition suite à la visite de Kofi Annan</i>	8
1.1.5	<i>Condamnés de la crise de 2002, amnistie, exilés</i>	8
1.1.6	<i>Relations Églises-État, islam</i>	10
1.2	LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, « BONNE GOUVERNANCE »	11
2	DROITS HUMAINS, CONTRÔLE DES ARMES	14
3	MEDIAS	14
4	MIGRATIONS	15
5	JUSTICE, PRISONS	16
6	NATIONS UNIES.....	16
7	DIPLOMATIE, COOPÉRATION, FRANCOPHONIE	16
8	ÉCONOMIE.....	17
8.1	BANQUE MONDIALE, FMI, FAO	17
8.2	SITUATION ECONOMIQUE, PROBLEMES ENERGETIQUES	20
9	SANTE PUBLIQUE, FLEAUX ET CALAMITES.....	21

1 POLITIQUE INTÉRIEURE

1.1 Vie politique nationale, suites de la crise de 2002

1.1.1 Préparation de l'élection présidentielle du 3 décembre

Ravalomanana : « *un candidat difficile à déloger* » selon l'IRIN. Le réseau intégré d'informations régionales des Nations Unies (IRIN) rapporte les analyses de deux experts sur la prochaine élection présidentielle : « *il sera difficile pour l'opposition de déloger un président qui est parvenu à contrôler l'économie, la politique, les médias et la société civile* » Malgré ces conclusions, « *le chef de l'État ne devrait cependant pas faire preuve d'un excès de confiance ou de puissance* ». Et les chercheurs de souligner que «*Ravalomanana se montre beaucoup plus terni qu'au cours des années précédentes* » et qu'il « *fait face à plus de problèmes* ». « *Les chefs d'opposition essayeront d'appeler la population dans la rue pendant l'élection, cela ne se produira vraiment pas si le scrutin se déroule régulièrement et d'une manière transparente* ». (D'après Midi du 07/07/2006)

Boniface Zakahely souhaite une dissolution de l'Assemblée nationale : déplorant l'*absentéisme* actuel de ses pairs aux travaux de l'Assemblée nationale, le député de a confié qu'il souhaite fermement la dissolution de cette institution de l'État. Il explique : « *Nous sommes 160 députés, mais seul le tiers participe régulièrement aux travaux. Alors que nous sommes payés par de l'argent public. Beaucoup de députés se soucient peu de ce fait et surtout de leurs responsabilités, mais donnent l'impression de se complaire à recevoir et dilapider cet argent du peuple. Je pense que dans ces conditions, il y a vraiment lieu de dissoudre cette Assemblée sans attendre l'élection du 3 décembre* » (D'après Les Nouvelles du 07/07/2006)

Formation de 464 agents des BLE : le Conseil national électoral (CNE) avec *le partenariat de l'Union européenne* prévoit très prochainement la formation de 464 agents des bureaux locaux électoraux des 116 districts. Le droit électoral serait au centre du sujet. Les agents seront initiés particulièrement à l'application des sanctions administratives. (D'après Les Nouvelles du 03/07/2006)

Soutien de l'UE à l'organisation des élections : l'Union européenne a donné au gouvernement une somme importante pour organiser les élections présidentielles du 3 décembre. *Le fonds sera géré par le PNUD*. Il servira, entre autres, à l'informatisation de la liste électorale ou à appuyer les organes d'organisation, d'éducation ou d'observation des élections, ainsi que celui qui proclame les résultats. L'aide de l'Union européenne pour la « *consolidation du processus démocratique* », selon Jean Claude Boidin s'avère « *importante* ». Mais si l'on se réfère au budget prévisionnel établi par le MIRA, *le gouvernement doit encore négocier auprès des autres bailleurs de fonds* pour remplir la caisse. Et ce, malgré le geste et d'autres *promesses de la Suisse*. (D'après L'Express du 05/07/2006)

Code électoral : le Gouvernement persiste et signe ! Les textes relatifs au scrutin du 3 décembre 2006 ont repris presque textuellement ceux du 16 décembre 2001. C'est quasiment du copier coller. On ne change pas un code qui a fait gagner. Dans les communes où il n'a pas été procédé à une refonte de la liste électorale, les cartes électorales utilisées lors des précédentes élections demeurent valables. (D'après Midi du 05/07/2006)

Pety Rakotoniaina sollicité pour être candidat : maintenant, c'est au tour de Pety Rakotoniaina, maire de Fianarantsoa, de faire l'objet d'un appel du pied de la part des

membres de l'association "Tambatra", qu'il a fondée. *L'association, née après la crise de 2002, commence à couvrir l'ensemble du territoire national. Le maire de Fianarantsoa se démarque ainsi d'une manière claire du pouvoir.* Manandafy Rakotonirina, le président du parti MFM n'a pas non plus exclu la possibilité d'une candidature de Pety lors des présidentielles. "Ce sera moi ou Pety Rakotoniaina », a confirmé l'ancien député. (D'après L'Express du 05/07/2006)

Élection présidentielle: Un Tsiranana en lice ! Philippe Madiomanana Tsiranana convie la presse pour annoncer sa décision de se présenter à la présidentielle du 3 décembre. Ayant toujours résidé en France, ce fils de Philibert Tsiranana est revenu au pays, il y a 6 mois de cela. Il pourrait être parfaitement au fait de la situation actuelle qui prévaut dans le pays, sans quoi il n'irait pas se mesurer à des adversaires coriaces. Rappelons que Philippe Madiomanana Tsiranana est le 3e Tsiranana à s'aligner à une course présidentielle. Sa sœur, Ruffine Tsiranana, a brigué le poste sans grand succès. Quant au bouillant Pierre Tsiranana, il n'a jamais pensé à se porter candidat. (D'après La Gazette du 05/07/2006)

Bien que pas très connu du grand public à Madagascar pour avoir été absent de la grande Ile depuis 1972, à la chute de la première République, Philippe Tsiranana a décidé de retourner au pays pour la course à la présidentielle. Il a vécu en France depuis des décennies. Son objectif serait de *poursuivre les actions de son père durant la première République.* (D'après Matera du 08/07/2006)

Élection présidentielle: Au nom du père... La pratique politique prend chez nous une tournure de plus en plus héréditaire. Comme l'occupation est particulièrement enracinée chez certaines familles, elle se transmet de père en fils. *Sur les 10 personnalités qui ont déjà annoncé leur intention d'entrer en lice à la prochaine élection présidentielle, 4 portent un nom omniprésent en politique depuis 2 ou 3 générations.* Ainsi Monja Roindefo, Ny Hasina Andriamanjato, Roland Ratsiraka et Philippe Tsiranana arborent des patronymes qui bénéficient d'une notoriété évidente, et partent donc dans la course avec une certaine longueur d'avance. (D'après La Gazette du 08/07/2006)

Le Leader Fanilo sollicite la candidature de Herizo Razafimahaleo : à l'allure où vont les choses, c'est le pouvoir en place qui se frotte les mains : *l'appel du Leader Fanilo à son fondateur illustre la déliquescence de l'opposition.* L'initiative met à l'épreuve le front dressé par les 3FN pour réclamer "l'assainissement de l'ambiance politique". "De toute façon, l'idée de base reste la même pour tout le monde", a calmé José Rakotomavo, nouveau président du RFN. "Quelle que soit la position des uns et des autres, ils sont encore membres de la troïka", a-t-il indiqué. (D'après L'Express du 07/07/2006)

Bataille des ordures à Toamasina - Le chef de région attaque Roland Ratsiraka : les ordures ménagères *dégagent une odeur politique.* "A vouloir aller trop loin et briguer la fonction du président de la République, notre maire oublie la commune. Il la laisse dans un état de délabrement", a tonné le président du Conseil municipal de la commune de Toamasina, membre du Tim. "C'est la troisième fois que nous nous acquittons d'une telle tâche", a renchéri un responsable de la région. La ville du Grand Port n'est pas à l'abri des *mauvaises surprises en matière d'épidémie.* D'où l'intervention officielle et à grand coup de tamtam de la région d'Atsinanana. Les hommes du pouvoir égratignent le mode de gestion du maire de sa ville. Ils mettent en doute, d'une manière indirecte, la capacité du candidat à la présidentielle. (D'après L'Express du 08/07/2006)

Probable candidature de Didier Ratsiraka : si les quelques hauts responsables de l'AREMA qui se targuent d'être proches de Pierrot Rajaonarivelo continuent à vouloir monopoliser la

direction du parti, d'autres, connus pour leur affinité avec l'amiral Didier Ratsiraka, iront jusqu'à demander la candidature de celui-ci. En tout cas, que ce soit Didier Ratsiraka ou Pierrot Rajaonarivelo, le problème est le même : Sans amnistie, leurs candidatures sont impossibles. (D'après Tribune du 10/07/2006)

Révision du code électoral dans l'impasse : contre toute attente, le FFKM n'a pas pris sa responsabilité pour soumettre à l'Assemblée nationale son projet de texte de révision du code électoral lors de cette session en cours qui sera close dans deux semaines. L'ordre du jour de la Chambre basse, adopté lors de la séance plénière et qui est en vigueur jusqu'à au 25 juillet ne prévoit rien sur la question. *Pourquoi, faute de projet de la part du FFKM, le groupe parlementaire AVI n'a-t-il pas déposé celui que le KMF/CNOE a élaboré à partir du résultat de la consultation nationale à laquelle il a invité au mois d'avril les institutions impliquées dans le processus électoral, des partis politiques et des entités de la société civile ? Des députés AVI vont jusqu'à croire que le FFKM ne peut agir qu'avec l'aval du président de la République* qui est à la fois vice-président de la FJKM. Mais des observateurs comprennent que le problème ne réside pas tellement au niveau des groupes parlementaires qui peuvent « porter » cette proposition de loi du FFKM, mais *au niveau même des quatre chefs d'église qui n'arriveraient pas à s'entendre sur la démarche à entreprendre* pour éviter une nouvelle crise post-électorale. (D'après Tribune du 12/07/2006)

Le code électoral au conseil national du Seces : le Syndicat des enseignants chercheurs de l'enseignement supérieur (Seces) fait-il sa rentrée politique ? Il vient d'être décidé que le code électoral sera l'un des sujets discutés lors de son conseil national du 21 juillet. Les points sensibles comme le comité électoral indépendant, le bulletin unique seront sûrement soulevés. (D'après Les Nouvelles du 12/07/2006)

Le Conseil national d'observation des élections (Cnoe) choisit le lobbying pour se faire entendre. Et ce, après avoir constaté avec amertume la quasi-nullité de chance de voir sa proposition de révision du code électoral être examinée à la Chambre basse, dans le contexte actuel. "Notre position reste inchangée quant à la nécessité de révision du code électoral. Nous lançons un appel à toutes les organisations et la société civile ayant les mêmes convictions et points de vues que nous", a exhorté Bruno Rakotoarison, secrétaire général du Cnoe. (D'après L'Express du 22/07/2006)

Pour Ranivoarisoa Jemison, «quel que soit le sort réservé aux propositions d'amélioration au code électoral, le Kmf- Cnoe est prêt pour les observations des élections dont la présidentielle du 3 décembre ». Les membres ont récemment reçu des formations même si la loi régissant le prochain scrutin n'est toujours pas sortie. En attendant, elle attire l'attention de tout un chacun sur certains points notamment le *contrôle des listes électorales*. Le Kmf-Cnoe mène également une campagne de sensibilisation laquelle démontrera au public les diverses manières de *détecter et de dénoncer les fraudes électorales*. (D'après Midi du 22/07/2006)

Les Malgaches établis à l'étranger souhaitent se voir accorder le droit de vote. Avec les différents projets de révision du code électoral, notamment ceux du Kmf/Cnoe et du Ffkm, la diaspora malgache remet sur le tapis la question son droit de vote. Plus qu'un problème politique, le vote des Malgaches de l'étranger pose un *problème technique et financier*. Le moyen le plus simple étant l'établissement de la carte consulaire délivrée par le consulat, laquelle est jusqu'ici facultative. Nous ne disposons pas de statistiques fiables et disponibles quant au nombre de nos compatriotes établis à l'étranger. (D'après Midi du 24/07/2006)

Mgr Rabenirina, président du Ffkm, loue les vertus du bulletin unique. *"Prouvez-nous la pertinence du choix du bulletin unique", a rétorqué le premier ministre Jacques Sylla. Les partisans du bulletin unique montent au créneau. Les partis politiques, hormis le Tim, sautent sur l'occasion fournie par le Conseil national d'observation des élections (Cnoe) et le Ffkm, pour hausser le ton. Le Cnoe veut mettre en avant une pratique permettant de réduire la corruption. "Le bulletin unique a le mérite de supprimer l'achat de voix", selon Bruno Rakotoarison, secrétaire général de l'Ong. Mgr Rabenirina trouve une vertu dans l'utilisation du bulletin unique : l'"égalité des chances des candidats". "Ce système garantit l'équité dans la candidature, en évitant le problème d'acheminement des bulletins", a-t-il fait valoir. Le premier ministre a mis en évidence le problème d'adaptation, pour justifier sa position. (D'après L'Express du 25/07/2006)*

Refus de l'utilisation du bulletin unique : le Père Rémi Ralibera s'inquiète. *« Qu'est-ce que le régime en place est en train de manigancer en refusant l'utilisation du bulletin unique aux prochaines présidentielles ? » s'interroge le Père Rémi Ralibera. Le bulletin unique proposé par le FFKM dans son projet de code électoral obtient l'adhésion des politiques et des observateurs, y compris des quatre "conseillers politiques" du président de la République. Le père Rémi Ralibera loue lui aussi la proposition du FFKM dont il est l'ancien secrétaire général. Selon lui, l'utilisation du bulletin unique assurera l'égalité de chance des candidats. «Tous les candidats seront présents dans chaque bureau de vote et les électeurs seront plus libres dans leur choix. », a-t-il soutenu. Le père Rémi Ralibera ne peut donc que s'inquiéter du refus du régime d'adopter ce système qui permettait d'atténuer les fraudes. Des parlementaires TIM qui refusent cette formule évoquent le niveau intellectuel encore très bas de la majorité des malgaches. « L'utilisation du bulletin unique n'arrange pas le TIM qui puise la grande partie de son électorat dans la campagne où le taux d'analphabétisme est trop élevé », a fait comprendre un député de la majorité. (D'après Tribune du 28/07/2006)*

Mfm : «l'Onu devrait organiser la présidentielle». Pour certains cadres du parti, *«cela reste le seul moyen de prévenir d'éventuels troubles et aussi d'amener tout le monde à participer sur un pied d'égalité à la course électorale ».* Dans un récent entretien avec la presse, le président du Mfm s'est réjoui de l'existence d'un consensus parfait sur l'utilisation du bulletin unique au niveau des membres de la communauté internationale. Il s'est dit optimiste à la vue de la participation financière et de l'engagement des pays étrangers dans processus. Mais certains des collaborateurs du président du Mfm voudraient aller plus loin. Ceux- là craignent en effet les conséquences du dialogue de sourds entre le pouvoir et l'opposition. (D'après Midi du 26/07/2006)

Un collectif de sénateurs exige la convocation d'une session extraordinaire pour l'examen des textes fondamentaux sur les élections : il *« dénonce le refus effectif de l'Exécutif de faire adopter de nouveaux textes législatifs portant sur le code électoral »* et considère comme *« prématuré et inopportun, de faire tenir des élections présidentielles le 3 décembre 2006, dans un contexte non apaisé et caractérisé par la volonté de non apurement des différends politiques de 2002, et sans la mise en œuvre d'un nouveau code électoral ».* Le collectif exige, *« pour l'intérêt supérieur de la Nation, et selon les clauses constitutionnelles, la tenue d'une session extraordinaire du parlement, en vue de l'examen des textes fondamentaux relatifs aux différentes élections (présidentielle, sénatoriales, provinciales et régionales) ».* (D'après Midi du 29/07/2006)

1.1.2 Opposition

La division continue à miner le parti Arema. Les interventions des uns et des autres précipitent le parti vers un probable clash. Pour son comité directeur et le collège national de

l'ancienne formation politique au pouvoir, « *seul le congrès décide du candidat que l'Arema présentera à la présidentielle* ». Le message est clair et vise à rappeler les priorités du parti; notamment, le règlement du cas des exilés de 2002, qui doit précéder toute discussion électorale. Ils lancent en même temps *un rappel à l'ordre à Pierrot Rajaonarivelo*, malgré son titre de secrétaire national de l'Arema. L'ancien vice-premier ministre a réitéré, sur les ondes de RFI, son intention de se porter candidat à la présidentielle, en tant que "*candidat naturel*" de l'Arema, désavouant ainsi une partie de son camp qui réclame un congrès pour désigner celui que soutiendra le parti. (D'après L'Express du 03/07/2006)

L'Arema s'entre-déchire : le clan Rajaonarivelo crie au mercenariat. La candidature de Pierrot Rajaonarivelo, secrétaire national de l'Arema, continue de faire des vagues au sein même de l'ancien parti au pouvoir. *Les conflits d'intérêt minent cette formation politique.* Les proches de Pierrot Rajaonarivelo taxent le collectif du comité directeur de "*collaborer avec le pouvoir*." « *Sans imagination, ce pouvoir, en perte de vitesse, essaie maintenant de s'immiscer dans les affaires internes du parti Arema. Il a sûrement corrompu quelques membres pour les inciter à collaborer avec lui, afin de discréditer Pierrot Rajaonarivelo, le secrétaire National* », estiment les proches de l'ex VP. (D'après L'Express du 05/07/2006)

Arema : pour une rencontre à Paris. Les membres du comité directeur de l'Arema ont décidé d'envoyer une délégation à Paris afin de rencontrer Didier Ratsiraka et Pierrot Rajaonarivelo. « *Une issue logique en fait dans la mesure où, depuis ces quatre ans d'éloignement ainsi que les difficultés engendrées par la situation, l'Arema a besoin de faire le point en vue d'adopter une position commune* », rapporte le coordonnateur national. (D'après La Gazette du 08/07/2006)

La candidature du secrétaire national de l'Arema, Pierrot Rajaonarivelo, provoque une crise profonde au sein de son parti : la réunion de ses dirigeants a accentué la fracture entre les deux courants. Pour les pro-Ratsiraka, seul le congrès, instance suprême, peut décider du candidat à soutenir. Pour l'instant, leur priorité consiste à trouver des solutions pour la libération des prisonniers liés aux événements de 2002, et le retour des exilés. Le président de l'Arema, favorable à Pierrot Rajaonarivelo déclare *préparer un voyage en France pour rencontrer le fondateur du parti et le secrétaire national et trouver une issue à la situation.* (D'après L'Express du 19/07/2006)

Jean Lahiniriko : un mandat d'arrêt en cours ? De fortes rumeurs courent faisant état de l'arrestation imminente de l'ancien président de l'Assemblée nationale, Jean Lahiniriko. Des proches de ce député ont affirmé « *être en connaissance d'un ordre visant à réunir des dossiers compromettants contre Jean Lahiniriko, et comme principal chef d'inculpation : détournement de deniers publics* ». (D'après La Gazette du 05/07/2006)

José Rakotomavo à la tête du RFN, il succède au pasteur Razafimahefa : la promptitude du remplacement a été dictée par le souci du RFN d'éclaircir la situation au sein de l'opposition, et de rassurer ses alliés des 3FN. Une série d'événements, dont l'indisponibilité momentanée du pasteur Richard Andriamanjato, la candidature du pasteur Rajakoba ou encore des divergences perceptibles au sein de la SPDUN, ont obligé la troïka à réagir très vite. Après le départ du pasteur Razafimahefa, *le RFN connaît une évolution dans sa composition. Le mouvement se voulait une plate-forme de rassemblement pour la société civile, et courtisait des membres importants du milieu religieux et ayant une influence certaine sur le pouvoir en place.* Le problème est que ces personnalités des Églises ne sont plus, pour une raison ou une autre, très "*actives*" au sein du RFN. Comme c'est le cas pour le pasteur Razafimahefa, le professeur Rafransoa ou encore Perle Rasoloarijao dans le milieu protestant. Le père Rémi Ralibera, ancien secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises (Ffkm), se trouve lui

aussi dans une situation semblable. Il en va de même pour Madeleine Ramaholimihaso, fondatrice du Cnoe et coordinatrice de l'observatoire de la vie publique. (D'après L'Express du 07/07/2006)

L'opposition périclité - l'AG des 3FN privée de quorum : la division des 3FN sur la position à tenir face aux élections du 3 décembre mine le seul bloc de l'opposition. Les positions, inconciliables, des uns et des autres risquent de *faire éclater l'alliance*. "L'assemblée générale n'a pas entériné la réorganisation du mouvement. Le quorum n'a pas été atteint", a lâché José Rakotomavo, nouveau président du Rassemblement des forces nationales (RFN). L'absence des ténors du Comité pour la réconciliation nationale (CRN) a sauté aux yeux. Il en est également des parlementaires membres de la Solidarité parlementaire pour la défense de la démocratie et de l'unité nationale (SPDUN). Le principal point d'achoppement de la collaboration entre le CRN, le RFN et la SPDUN concerne la position à tenir face aux élections du 3 décembre, un piège tendu pouvoir. Le CRN reste inflexible tandis que les deux autres entités connaissent une évolution. « *Nous reportons notre réunion visant à entériner la réorganisation du mouvement* », a annoncé José Rakotomavo. (D'après L'Express du 12/07/2006)

La peine de Jean Eugène Voninahitsy confirmée en appel : le député restera encore un an et demi en prison. La peine infligée au député est confirmée par la cour d'appel. Par contre, l'amende de 10 millions Ar est ramenée à 1 million Ar. De même, sa voiture lui est restituée après 8 mois de confiscation. Son avocat compte porter l'affaire devant la cour suprême. L'accusé ne pourra plus bénéficier de la remise de peines octroyée par le président de la République lors de la dernière fête de l'indépendance. En effet, par orgueil ou pour une stratégie politique, il a renoncé à la clémence du chef de l'État. *Son retour sur la scène politique devient de plus en plus difficile, surtout à la veille du scrutin de 3 décembre.* (D'après L'Express du 15/07/2006)

Évasion d'Antanimora - Voninahitsy inculpé : la récente affaire d'évasion de 4 détenus rebondit. La Justice s'intéresse à Jean Eugène Voninahitsy pour une éventuelle *complicité*. Désormais, le député président du Rassemblement du parti social-démocrate/Vaovao (RPSD-Vaovao).devra répondre d'un autre chef d'inculpation, celui de complicité d'évasion. Quelle que soit l'issue de l'enquête, l'affaire semble glisser sur un terrain politique. (D'après L'Express du 20/07/2006)

Opposition - Albert Zafy, président du Comité pour la réconciliation nationale (CRN), exige le retour des exilés : "Je lance un appel pour que l'opposition et le pouvoir se concertent pour le retour des exilés. Nous devons initier une démarche auprès du gouvernement français, pour la concrétisation du projet", a exhorté Zafy Albert. "Si le pouvoir n'est pas partant, nous allons prendre, tout seul, l'initiative. Nous solliciterons l'ambassade de France ». "Nous sommes favorables à de telles initiatives », a souligné le sénateur Arema, Befeno. (D'après L'Express du 17/07/2006)

1.1.3 Majorité présidentielle

La mouvance présidentielle vit ses derniers jours. Le Tim et l'Avi officialisent leur séparation, avec en ligne de mire des deux partis l'élection présidentielle du 3 décembre. La précampagne électorale a débuté à l'assemblée nationale entre les deux partis composant la mouvance présidentielle. La prochaine session parlementaire, avec l'étude de la loi de finances rectificative 2006 [« *l'amputation budgétaire* »], et la loi de finances 2007, risque d'être chaude. (D'après L'Express du 14/07/2006)

1.1.4 Dialogue pouvoir - opposition suite à la visite de Kofi Annan

Le dialogue du pouvoir avec l'opposition risque de ne plus avoir lieu : il est patent qu'en l'état actuel des choses, l'opposition, notamment celle rassemblée au sein des 3FN perd de plus en plus de terrain et de son poids sur l'échiquier politique. Car après l'annonce par le pasteur et président national du RFN Edmond Razafimahefa de son départ pour un congé sabbatique, et après également l'indisponibilité du pasteur Richard Andriamanjato pour un délai d'au moins un an, *les 3FN n'ont plus qu'Albert Zafy, président du CRN*. Les observateurs notent que l'absence des deux pasteurs parmi les dirigeants de l'opposition ne peut que diminuer considérablement sa force. Albert Zafy et son équipe du CRN refusent encore de reconnaître le régime présidé par Marc Ravalomanana, et insistent par ailleurs sur le processus de l'amnistie et de la réconciliation nationale et surtout sur la mise en place d'un régime de transition. *L'opposition, à travers ces exigences du CRN, risque de devenir une opposition véritablement extrémiste*, et semble se préparer à une épreuve de force avec le régime. *L'absence des deux pasteurs risque aussi de faire rejaillir certaines idées tribalistes* que d'autres responsables au sein des 3FN avaient nourris à un certain moment. (D'après *Les Nouvelles* du 03/07/2006)

Sommet de l'Union Africaine : M. Ravalomanana évite Kofi Annan. Le président malgache a boudé la réunion des chefs d'État africains qui s'est à Banjul. Cette absence remarquée a suscité beaucoup de commentaires. Aucune explication officielle n'a été avancée sur cette défection. Par ailleurs, des invités de marque étaient également présents à Banjul dont le secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan. La présence du patron de l'ONU serait à l'origine de cette défection. Vrai ou faux ? Ce dernier aurait voulu éviter de croiser M. Annan après le fiasco du dialogue national, organisé le 29 mai dernier. (D'après *Tribune* du 05/07/2006)

1.1.5 Condamnés de la crise de 2002, amnistie, exilés

Déclaration du ministre de la Justice : réaction de Pierrot Rajaonarivelo. *"C'est avec stupeur que j'ai écouté la déclaration faite par la ministre Lala Henriette Ratsiharovala. Je réaffirme que le mandat d'arrêt, lancé à mon encontre, n'a pas de fondement et que les accusations portées contre moi sont mensongères. Cette déclaration de la ministre de la Justice démontre les pressions faites par le gouvernement sur l'appareil judiciaire. Le but clair de ces agissements est de m'empêcher de me présenter aux élections présidentielles, car je suis un adversaire important pour le président Marc Ravalomanana. Ces manœuvres seront vaines. Mon retour à Madagascar est imminent. Je renouvelle cependant mon appel pour la promulgation de la loi d'amnistie qui permettra le retour et la libération des membres de l'opposition »* (D'après *La Gazette* du 30/06/2006)

Mandat d'arrêt pour Pierrot Rajaonarivelo en exil à Paris : le gouvernement a confirmé le mandat d'arrêt contre l'ancien vice-premier ministre Pierrot Rajaonarivelo, en exil à Paris, après sa condamnation pour usurpation de titre dans des exonérations non autorisées. *"Notre client n'a pas encore épuisé les voies de recours. Nous sommes en train d'attaquer la décision de condamnation lancée par la justice. Comme toute peine est suspensive dans ce cas, le mandat d'arrêt à l'audience devrait également être suspendu car ce n'est qu'une peine accessoire"*, a martelé son avocat. (D'après *L'Express* du 25/07/2006)

Partisans de l'amiral : soutien... prudent. Quatre ans après la fuite de l'amiral Didier Ratsiraka et son installation à Paris, ses partisans dans l'île n'osent pas encore se réclamer ouvertement de lui. Il est vrai que pour avoir divisé l'île en 2002 afin de conserver le pouvoir, l'homme est diabolisé. Ses plus fidèles soutiens l'appuient, mais... indirectement. En tout

cas, au fur et à mesure que le scrutin du 3 décembre approche, *l'amiral, mis sur la touche, est présenté de plus en plus par les médias internationaux comme un possible Alassane Ouattara malgache*. Son cas, susceptible aussi de diviser l'île en deux, est évoqué avec inquiétude. (D'après *La Gazette du 05/07/2006*)

Une session parlementaire extraordinaire pour une amnistie sélective ? La question de l'amnistie revient sur le tapis. *Les pressions tant nationales qu'internationales semblent s'accroître en vue de l'adoption du projet de loi*. Du côté du pouvoir, et malgré le rejet ou plutôt la non-adoption de la loi par l'Assemblée nationale, on semble se préparer à de nouveaux débats sur cette question de l'amnistie. Les couloirs de la politique font écho de l'éventualité d'une session extraordinaire du Parlement en août pour examiner un nouveau projet de loi portant amnistie sélective en ce qui concerne les personnes interpellées dans le cadre des événements de 2002. Didier Ratsiraka serait parmi les premiers bénéficiaires de cette amnistie sélective si la loi est votée. (D'après *Les Nouvelles du 12/07/2006*)

A-t-on besoin de l'État pour se réconcilier ? Non ! Les réservistes et les familles des victimes de l'affaire 2002 regroupées au sein de l'OFPA CPA se sont réconciliés. Ils ont démontré que les Malgaches savent se mettre d'accord sur les problèmes existants. Une occasion pour le professeur *Albert Zafy, président du CRN*, de rappeler l'importance de la réconciliation nationale dans le contexte actuel. Initiée par l'entité « *Vérité-Réconciliation nationale* » il s'agissait d'une cérémonie qui réunissait des ex-réservistes et des familles des victimes de l'affaire 2002. 121 ex-réservistes ont répondu présents à l'appel de leur chef. Le président de l'AREPAM (Association des Réservistes et Pacificateurs de Madagascar) a présenté au nom de tous les ex-réservistes ses excuses aux familles des victimes de l'affaire 2002. « *On a franchi une étape. Il faut désormais élargir cette réconciliation au niveau national, c'est à dire la réconciliation de tous les Malgaches.* », a poursuivi l'intervenant. (D'après *Tribune du 17/07/2006*)

Que penser de ce ralliement des réservistes au CRN ? Il amène à penser qu'il y a un risque de troubles dans le pays, que les réservistes seraient prêts à reprendre de nouveau les armes en cas de troubles après l'élection du 3 décembre. Mais leur prise de position n'est pas pour arranger leur situation, car il est patent que du côté du pouvoir, ils risquent de n'être plus considérés comme les chouchoutés de l'époque et seraient maintenant vus comme des traîtres. *Cette volte-face peut s'expliquer par le comportement du pouvoir qui leur a promis monts et merveilles*. En 2004, les réservistes ont manifesté pour une régularisation de leurs impayés. Une manifestation à laquelle le pouvoir a répondu par un geste plutôt symbolique en leur octroyant, environ 200 000 Ar par tête à titre de récompense exceptionnelle. (D'après *Les Nouvelles du 17/07/2006*)

Forces Armées : entorse à l'obligation de réserve. Rares sont les occasions où la Grande muette rompt le silence. Cela a été le cas du Général Randrianafidisoa, dit Fidy, qui s'est exprimé publiquement dans une émission de TV. *Il a présenté ses excuses publiques à l'endroit des militaires pro-Ratsiraka lors des événements de 2002*. Rappelons que le Général Fidy a été propulsé « *homme de la situation* » pour la *gestion de la crise post-électorale en 2002*. Ce pro-Ravalomanana convaincu de l'époque a cependant *critiqué les décisions du Chef de l'État sur l'amnistie dans les affaires de 2002*. En effet, si le pouvoir n'estiment pas urgent d'y procéder, voire la rejettent, les déclarations du Général tendent au contraire à aller dans le sens du pardon. Le Général Fidy a parlé en son nom personnel. Et il est impensable qu'il ait reçu l'aval du ministre de la Défense Nationale. Il a cependant décidé de prendre la parole en faisant une entorse à l'obligation de réserve de tout militaire en tenue. On ne sait pas encore quelle sera la réaction de son ministre. (D'après *Midi du 17/07/2006*)

1.1.6 Relations Églises-État, islam

Révision du code électoral : *le président de l'Avi et ambassadeur itinérant du président de la République, Norbert Lala Ratsirahonana, tente de mettre les membres du FFKM au pied du mur et dénonce son attitude hésitante.* "Dans son message de Pentecôte, le FFKM a annoncé le bouclage de son avant-projet de code électoral. Jusqu'ici, nul ne sait ce qu'il en est ». L'Avi a toujours fait savoir sa disposition à soutenir le projet de l'entité chrétienne au niveau de l'Assemblée nationale. "Nous avons espéré recevoir le fameux texte, lors de notre rencontre avec ses dirigeants. Mais, ils se sont contentés de brosser les grandes lignes de leur projet", a déploré le président de l'Avi. *Les tentatives de révision du code électoral sont au point mort*, alors que la date des présidentielles approche à grand pas. La fin de la session parlementaire, interdit de faire aboutir la révision, à moins d'une session extraordinaire. *La réaction des quatre chefs d'Églises est donc attendue sur ce dossier.* (D'après L'Express du 03/07/2006)

Le conseil des Églises riposte- le code électoral du FFKM pour bientôt : Mgr Rémi Joseph Rabenirina, chef de l'Église anglicane, promet de présenter bientôt à qui de droit la proposition des Églises chrétiennes, relative à la révision du code électoral. Le président du FFKM ne fixe aucune date précise, mais avance "qu'en tout cas, ce sera pour ce mois de juillet. Nous sommes à la recherche de la meilleure voie possible avant de proposer notre texte » Le président du FFKM n'écarte pas, en outre, la possibilité d'une approche directe du gouvernement, rejoignant ainsi l'idée de l'Avi qui estime que c'est le "chemin le plus court". (D'après L'Express du 04/07/2006)

Le FFKM propose une commission électorale indépendante ainsi que le bulletin unique, a dévoilé Mgr Rémi Joseph Rabenirina, président du FFKM. Sauf circonstances exceptionnelles, la marge de manœuvre du FFKM pour l'aboutissement de son projet diminue de jour en jour. La chance d'emprunter la voie parlementaire devient de plus en plus mince, du moins avant l'élection présidentielle. Les chefs d'Églises assurent pourtant leur intention de "poursuivre l'exploration de toutes les pistes possibles", selon Mgr Rabenirina. *Il reste encore à solliciter la collaboration du gouvernement pour transformer le texte en projet de loi.* Avec le "souhait" émis par l'Union européenne, la pression, même morale, sur le gouvernement, devrait s'accroître. (D'après L'Express du 20/07/2006)

Très longue sera la liste des candidats à la présidentielle avec le projet de code électoral proposé par le FFKM. En effet, les chefs d'église ont prévu dans leur retouche de la loi électorale que la caution dont ils devront s'acquitter sera de **10 fois le montant du Smig**, c'est-à-dire que si le Smig est maintenant à 56.000 Ar, la caution proposée par le FFKM s'élèvera à 560.000 Ar. Ce qui est nettement en dessous de la caution prévue lors de l'élection de 2001 (25 millions d'Ar). Une telle caution ouvrira les portes de la magistrature suprême à des candidats peu crédibles. Cela se justifie, selon le FFKM, par leur souci de mettre tous les candidats sur un pied d'égalité. (D'après Midi du 20/07/2006)

Projet du code électoral du FFKM : trois « conseillers politiques » de Ravalomanana y adhèrent. Ils rejoignent le FFKM pour la refonte du code électoral. Il s'agit de Norbert Lala Ratsirahonana (AVI), de Manandafy Rakotonirina (MFM) et de Marson Évariste (RPSD). (D'après Tribune du 21/07/2006)

L'archevêque Odon Razanakolona : « *Les catholiques n'ont pas de candidat !* » Le numéro 1 de l'église catholique, n'y est pas allé par quatre chemins pour dire qu'il est contre l'utilisation de l'Église catholique pour le soutien d'un candidat : « *L'église n'est la propriété de*

personne, elle est à tous les fils de Dieu ». Ainsi donc, c'est maintenant clair. Le cardinal ne soutiendra aucun candidat en particulier. (D'après *La Gazette* du 20/07/2006)

Odon Razanakolona : un archevêque révolutionnaire ? La nomination de Mgr. Odon Razanakolona a, semble-t-il, donné une nouvelle orientation à la FFKM. Ainsi, la proposition d'un nouveau code électoral démontre une attitude allant à l'encontre de celle adoptée par l'ancienne équipe dirigeante, du temps du Cardinal Razafindratandra. Le refus de Mgr. Odon Razanakolona de prendre l'hélicoptère présidentiel pour rejoindre la capitale ne pouvait qu'annoncer ce recentrage. Une fois nommé par Pape Benoît XVI, les observateurs espéraient que des changements allaient s'opérer au sein du FFKM qui a brillé par sa politique partisane au profit du régime. Pour ces observateurs, cette "révolution" actuellement constatée au sein du FFKM s'explique par le fait que l'archevêque d'Antananarivo y apporte une nouvelle vision inspirée de la position du Pape, qui, au cours de ses visites dans les pays d'Afrique menacés par la guerre civile, ne cesse de prôner des solutions se souciant de l'intérêt général et non de l'intérêt des dirigeants (minoritaires) qui ont toujours tendance à manœuvrer pour pouvoir rester au pouvoir le plus longtemps possible. (D'après *Tribune* du 27/07/2006)

69 nouveaux pasteurs de la FJKM bénis par Marc Ravalomanana : visiblement, le président de la République ne rate aucune occasion pour rappeler le nécessaire partenariat État-Églises dans la conduite des affaires nationales. Il l'a encore réitéré lors de la cérémonie de consécration de 69 nouveaux pasteurs de l'Église de Jésus-Christ à Madagascar (FJKM) ainsi que d'une trentaine d'enseignants qui vont tous servir dans des localités isolées du pays. Il prendra en charge les frais de transports de ces nouveaux promus jusqu'à leur lieu d'affectation. (D'après *Les Nouvelles* du 31/07/2006)

Communauté Bohra : Critiques contre les mollahs et cheikhs. La communauté est en pleine effervescence. Elle dénonce *les pactoles et autres avantages financiers* octroyés aux mollahs et autres cheikhs qui viennent *de l'Inde et du Pakistan*. Des chefs de mosquée qui « *sont des barbus intolérants et arrogants, (...) les plus fanatiques et les plus intransigeants, (...) vitupérant et transformant nos rêves en cauchemars, altérant les vérités en mensonges odieux, inculquant les craintes de l'enfer et de supplices atroces, tous plus faux les uns que les autres* ». Certains ont même adressé une lettre de doléances au président Marc Ravalomanana pour que ce dernier intervienne afin de mettre le holà.

1.2 Lutte contre la corruption, « bonne gouvernance »

Accusé de détournement de fonds - l'ancien chef de région Atsinanana en prison : Barnest Andriamiarantsoa, ancien candidat du parti majoritaire dans la course à la tête de la mairie de Toamasina, ancien chef de la région Atsinanana est placé sous mandat de dépôt. Le candidat malheureux aux élections municipales de 2003, sous les couleurs du Tim, *fait partie des premiers chefs de région nommés par le chef de l'État en 2004. Son contrat n'avait pas été renouvelé par le président Ravalomanana après 6 mois de "test"*. Il a remplacé, d'une manière provisoire, le maire en exercice, Roland Ratsiraka, également sous la coupe d'une enquête menée par les autorités centrales dans la gestion de la commune. La poursuite de l'ancien chef de région Atsinanana fait partie de l'effort du gouvernement de mettre en place un état de droit et une bonne gouvernance. *Depuis un an, le ministère de la Décentralisation et de l'aménagement du territoire s'intéresse à la gestion au niveau des collectivités décentralisées.* 18 maires et chef de région se trouvent, à peu près, dans le cas de Barnest Andriamiarantsoa, selon le ministre de la Décentralisation et de l'aménagement du territoire. (D'après *L'Express* du 01/07/2006)

477 fonctionnaires fantômes : la politique d'assainissement se poursuit au sein du ministère de la Fonction publique et des lois sociales. En effet, 3 477 fonctionnaires fantômes ont été recensés au cours de l'année 2005, selon le ministre Théodore Ranjivason. A noter que certains agents de l'État chargés du paiement des fonctionnaires sont également complices dans cette affaire. (D'après Tribune du 01/07/2006)

Bonne gouvernance : 5 projets appuyés par la Norvège : le gouvernement norvégien soutiendra le développement et l'application de la loi sur le financement des partis politiques. Un financement de 30 000 dollars, sera injecté. Ce programme fait partie des 5 que le Conseil supérieur de l'intégrité (CSI) va mettre en œuvre avec l'appui financier du gouvernement norvégien. Il s'agit de la campagne pour l'accès à l'information, du renforcement de capacité des membres du CSI, de la réforme de la Justice et du conseil supérieur de la magistrature (CSM), de la mise en œuvre de mesures contre le gaspillage de fonds publics, et du développement et de la mise en application de la loi sur le financement des partis politiques. Le coût total de ces projets s'élève à 328 000 dollars. (D'après L'Express du 08/07/2006)

L'approche résultats rapides désormais appliquée dans tous les programmes gouvernementaux : les secrétaires généraux et membres des cabinets des ministères et des programmes gouvernementaux suivent une *formation sur la fourniture de résultats rapides et durables*. Suite aux résultats satisfaisants obtenus à partir de *l'approche résultats rapides (RRI)* l'année dernière, le gouvernement a décidé d'étendre son application à tous les secteurs prioritaires de développement et dans toutes les régions. *Le gouvernement avait appliqué cette technique à titre expérimental lors de la crise du riz, début 2005*, puis il l'a étendue dans 8 régions et 6 secteurs clés de l'économie : la production d'or, la pisciculture, la sériciculture, la culture du litchi, la culture de coton et le tourisme. La durée du RRI II a été réduite à 150 jours. A la fin de l'année 2005, 67% des objectifs fixés ont été atteints et 35% des pistes de travail ont obtenus des résultats significatifs. L'efficacité du RRI est fondée sur 3 piliers : la construction d'une vraie équipe dont les membres maîtrisent parfaitement les points fondamentaux du programme, la vraie responsabilisation de chacun et le changement de comportement de la cible. (D'après Les Nouvelles du 06/07/2006)

La " Task Force " du tribunal d'Antananarivo sur la bonne voie : dans le cadre du défi du ministère de la Justice, consistant à *améliorer le respect des droits humains*, un "Task Force" a été mis en place afin *d'apurer les instructions en instance* au niveau du tribunal de première instance (TPI) d'Antananarivo, avec pour conséquence la détention préventive d'un certain nombre de prisonniers en attente de jugement, *dont certains depuis plus d'une dizaine d'années*. Ainsi, dans le cadre du programme RRI (Initiatives à résultat rapide), le " Task Force " a pour objectif de régler, en 100 jours à compter du 15 juin 2006, 493 dossiers en instance dont 233 concernent 431 détenus. Après 30 jours de mise en œuvre, le RRI a déjà des résultats prometteurs. Normalement, les objectifs seront atteints le 25 septembre. (D'après La Gazette du 18/07/2006)

La lutte anti-sida n'est pas une mine d'or : c'est le message transmis par le comité de lutte contre le sida qui a suspendu le financement de certains projets douteux. Plusieurs associations engagées dans cette lutte doivent ainsi se soumettre aux normes. La campagne exige des professionnels et écarte les profiteurs. 200 associations sur les 2000 recensées au début de la campagne sont concernées, soit 10% de l'effectif total. (D'après L'Express du 08/07/2006)

Justice : 4 magistrats sanctionnés. «Rétrogradation infligée à un magistrat pour modification après coup d'une décision prononcée publiquement ; blâme prise à l'égard d'un magistrat pour défaut de diligence dans le traitement des dossiers de procédure » Lesquels étaient entre ses mains depuis des années ; « avertissement prononcé à l'encontre de deux magistrats respectivement pour sortie irrégulière de détenus prévenus et pour présentation d'une facture irrégulière afférente au remboursement de frais de déplacement ». Telles ont été les sanctions prises par le conseil supérieur de la magistrature (CSM) contre 4 des 7 magistrats dont la situation a été soumise au conseil par la ministre de la Justice. Le cas des 3 magistrats restants a été renvoyé à la prochaine session du conseil de discipline. (D'après La Gazette du 08/07/2006)

Corruption : des boîtes de doléances dans les Commissariats. Le Bureau Indépendant Anti-Corruption (Bianco) a entrepris de mettre en place dans les différentes localités du pays des boîtes de doléances, particulièrement afin de recueillir plaintes et desiderata de tout un chacun. (D'après Le Quotidien du 14/07/2006)

Les inspecteurs généraux de l'Armée et de la gendarmerie hésitent à faire leur déclaration de patrimoine : 69 sur 300, soit 23%. Tel est le nombre d'inspecteurs de l'inspection générale de l'État, de l'inspection générale de l'Armée et de la gendarmerie qui ont fait leur déclaration de patrimoine. C'est ce qu'affirme le Bianco. Selon un responsable de cette entité, la raison de cette attitude de méfiance vis-à-vis de cette obligation tient de la nature même de leur fonction. Malgré tout, le Bianco avance que les membres du gouvernement, ceux de la HCC ainsi que les chefs de formations militaires ont été les plus sensibles à cette obligation. La totalité d'entre eux ont fait cette déclaration. Viennent ensuite les magistrats, les chefs de régions. Les Maires, les députés, les fonctionnaires occupant des postes de niveau égal ou supérieur à celui de directeur de ministère ainsi que les officiers de police économique ou judiciaire ont été moins dynamiques car ceux qui ont fait leur déclaration de patrimoine ne sont que 60 ou 70%. Au total, sur 8751 personnes qui ont une obligation de déclaration de patrimoine, 5692, soit 65% l'ont remplie. (D'après Les Nouvelles du 20/07/2006)

Pauvreté à Madagascar : une honte pour nos dirigeants .143ème sur 177 pays. C'est le classement de Madagascar en termes de pauvreté, selon les études du PNUD en 2005. Ce score est décevant quand on pense tout ce qu'on a fait à Madagascar depuis l'Indépendance. En réalité, *la plupart des fonds ont été détournés ou mal utilisés*. Le nombre des pauvres a augmenté et la quasi-totalité du pays sombre dans la misère. Le DSRP ou le MAP sont des discours « politiques » dont on ne peut rien espérer. Nos dirigeants, au lieu de solutionner les problèmes cruciaux, *préfèrent aider les chrétiens en leur offrant des temples*. Une petite usine de production était préférable, ou une école... On dit toujours que beaucoup reste à faire mais en réalité, rien n'a été fait. *Ce classement est une honte pour le pays et pour la population entière*. C'est le résultat des mauvaises pratiques de gouvernance, de la corruption depuis le début des premières années d'indépendance. Et dire que des financements vont venir pour « démocratiser » les élections présidentielles. De l'argent perdu ! (D'après Tribune du 24/07/2006)

Création de la Haute Cour de justice - Leader Fanilo interpelle le gouvernement : le groupe Leader au Sénat avait déposé une proposition de loi relative à la HCJ à la fin de la précédente session. "Nous l'avons fait au moment de la création du Bianco, car l'objectif était *de mieux lutter contre la corruption*. Si le Bianco est opérationnel, la création de *la HCJ reste en suspens, entraînant l'impunité des dirigeants*". Selon la constitution, la Haute cour de justice est la seule habilitée à juger les hauts dignitaires du pays. "Les responsables du ministère de la Justice ont annoncé qu'une étude minutieuse sur le dossier existe. Nous espérons que le projet de loi sera déposé lors de la prochaine session parlementaire". (D'après L'Express du 26/07/2006)

2 DROITS HUMAINS, CONTRÔLE DES ARMES

QMM à Taolagnaro : des paysans réinstallés sur la plage ! Des responsables du QMM (Qit Madagascar Minerals) ont promis, il y a deux ans, aux paysans de Taolagnaro, délestés de leur terre, des zones d'exploitation productives assorties d'un suivi en matière de réinsertion sociale. Or, la réalité est tout autre : ces malheureux cultivateurs ont tout bonnement été réinstallés sur la plage. Une décision qui a déclenché la fureur de la population. Le chef de Région, mis devant le fait accompli, n'aurait eu qu'une unique explication à fournir : « *il n'y a plus de terre disponible où l'on pourrait les réinstaller eu égard au fait que les espaces productifs appartiennent déjà à de riches propriétaires terriens* ». Quant à l'ONG « Cielo Terra », en charge d'encadrer le monde rural dans cette partie du Sud, elle est restée impuissante face à cette situation. Les yeux sont maintenant tournés vers le député et vice-président de l'Assemblée nationale Rakotoarison. (D'après La Gazette du 04/07/2006)

A noter que *ce groupe des plaignants a saisi les autorités compétentes ainsi que la Banque Mondiale*, parmi les bailleurs de fonds du projet, afin de les informer de la situation. Bien que des enquêtes socio-économiques aient été menées depuis plusieurs années dans cette région avant le démarrage du projet, force est de constater que la population ne bénéficie pas, du moins pour l'instant, de l'extraction de l'ilménite. Les paysans ainsi que la population locale risquent d'être ignorés ou complètement oubliés. On s'occupe plus de l'environnement que des êtres humains. (D'après Tribune du 04/07/2006)

La France et le Bit appuient le Programme national de travail décent, axé sur une approche intégrée pour l'amélioration de la productivité des entreprises franches dans le secteur textile. Cette approche devait utiliser la méthode WISER du Bit avec le double objectif d'améliorer la productivité et la compétitivité par le biais de meilleures conditions de travail et d'assurer en même temps une plus grande application des droits des travailleurs et travailleuses. (D'après La Gazette du 08/07/2006)

Crise de 2002 - Les armes non répertoriées : "Nous ne disposons pas de statistiques fiables concernant les armes utilisées lors des événements de 2002. Il est également difficile de déterminer celles qui sont encore en circulation", a reconnu le chef du service anti-terroriste auprès de la Police nationale. Le chef du service central de contrôle des armements, explique la situation par "l'absence d'une liste fiable" des armes sorties à l'époque. Les deux responsables sont unanimes à conclure en " *la possibilité de circulation d'armes utilisées à l'époque, pas encore réintégrées* ". En parallèle à la situation "politique" de l'époque, le chef du service anti-terroriste rapporte l'existence " *d'importation illicite d'armes* ". La *fabrication illicite* gagne aussi du terrain. La *location d'armes* aussi entre en ligne de compte ainsi que le *problème de contrôle des frontières* devenues une passoire de par la grande étendue des côtes. D'où la nécessité de chercher les *instruments juridiques* pour acculer les courtiers illégaux. Un groupe d'experts gouvernementaux va travailler dans ce sens et s'occupera de la répression. (D'après L'Express et La Gazette du 08/07/2006)

3 MEDIAS

Emprisonnement du dirpub de L'Office : le Comité pour la protection des journalistes (Cpj) regrette. Le Cpj, basé à New York, condamne l'emprisonnement du directeur de publication du journal L'Office. Il exprime ses regrets et déplore que *les délits de presse telle que la diffamation restent un crime au Sénégal*, près de deux ans après l'engagement du Président Abdoulaye Wade pour la dépénalisation des délits de presse. A son avis, « *l'existence de lois qui font de la diffamation un crime décrédibilise la proclamation du Sénégal selon*

laquelle il est un leader en matière de liberté d'expression en Afrique». (D'après Le Quotidien du 07/07/2006)

Liberté d'expression : l'opposition espère un coup de pouce de la communauté internationale. A quelques mois des présidentielles, cette question revient sur le tapis. "La communauté internationale sera aux côtés de Madagascar pour apporter tout son soutien. L'objectif est d'organiser une élection présidentielle juste, transparente, où chacun pourra s'exprimer librement", a déclaré Alain Le Roy, ambassadeur de France. Le chargé d'affaires de l'ambassade de l'Allemagne a également fait part de ce souci au Premier ministre : "L'Union européenne soutient la liberté d'expression", a-t-il martelé. « La population n'est pas informée de la réalité. Le pouvoir verrouille les médias publics », a déploré le secrétaire général du Leader Fanilo. Plusieurs entités politiques se sont également, à tort ou à raison, plaintes d' "obstructions" lors des tournées de l'opposition en province. (D'après L'Express du 15/07/2006)

Élection et stations de radio – l'Ue souhaite un meilleur traitement médiatique : Jean-Claude Boidin, chef de la délégation de la Commission européenne, avance quelques mots sur le traitement des informations politiques par les stations de radio. L'intervention n'est pas fortuite. "Les élections se jouent sur les ondes", indique-t-il. "Il faut que la Radio nationale soit la locomotive des autres stations radio, dans le traitement des informations politiques. Il en est de même pour l'équilibre dans la couverture, ainsi que le sens critique sur les événements", a-t-il lancé. Il a, en même temps, rappelé la nécessité du "traitement égalitaire strict", sur le temps d'antenne sur les ondes de la radio publique. Pour les stations privées, Jean-Claude Boidin évoque une "zone grise qui échappe à la réglementation" et fait référence à "la pression ou les avantages économiques" perçus par les radios privées, alors que le code de la communication n'est pas encore adopté. La communauté internationale tente de baliser, à sa manière, l'échéance des élections présidentielles. Lorenz Sönke, chargé d'affaires allemand, Alain Le Roy, ambassadeur de France ou encore Jean Claude Boidin, se relayent pour donner leur avis. (D'après L'Express du 24/07/2006)

Réponse évasive de Bruno Andriantavison sur la liberté de la presse : le ministre des Postes et de la télécommunication, Bruno Andriantavison esquive la demande de l'Union européenne. Il a insisté sur l'existence de règle de jeu claire concernant l'exercice de la liberté de presse. Il n'a pas pour autant clarifié les conditions d'accès aux médias publics évoqué par le représentant résident de l'Ue, dans le cadre de la campagne présidentielle. Certains candidats attendent depuis un certain temps le libre accès aux médias publics, mais ne s'étonnent pas de la réponse évasive du ministre. Ils se sont déjà résignés à la situation actuelle et se tournent plutôt vers les médias privés. Pour Rolland Ramaroson, le secrétaire général de l'Avi, le droit à l'information fait partie des droits fondamentaux. Priver les candidats du droit aux médias publics revient, selon lui, à priver le citoyen de liberté de choix du fait que, seuls ces derniers couvrent toute l'île. Il souligne cependant qu'acquérir la liberté d'expression nécessite d'abord la solidarité des journalistes. «La presse a le devoir de dénoncer tout agissement à l'encontre de cette liberté», a-t-il souligné. (D'après Les Nouvelles du 25/07/2006)

4 MIGRATIONS

Aucun Malgache expulsé de France pour l'instant : les rumeurs enflent sur des Malgaches expulsés de France. Pourtant, depuis l'application de la loi Sarkozy portant sur l'expulsion des étrangers en situation irrégulière en France, aucun Malgache n'a été victime de cette loi et n'est rentré au pays. (D'après L'Express du 15/07/2006)

5 JUSTICE, PRISONS

Mobilisation pour défendre les droits des prisonniers : *l'humanisation des conditions carcérales de exige la contribution des familles des détenus.* C'est sur ce principe que l'Aumônerie catholique des prisons (ACP) lance le projet *promotion de la défense des droits fondamentaux des détenus*. Pour ce faire, une campagne de *regroupement des familles* de prisonniers et d'ex-prisonniers a été organisée au siège de l'ACP. Si le soutien des familles est fort nécessaire pour que la prison soit un lieu de réinsertion sociale, cet idéal ne sera pas pour demain. A Antanimora, près d'un millier de prisonniers, soit le tiers, ont des visiteurs. Seuls 60% à 65% d'entre eux reçoivent de la nourriture des membres de leur famille, ce qui fait que les pensionnaires de ce centre, dans leur majorité, dépendent de l'État à travers le budget du ministère de la Justice, qui ne parvient pas à fournir aux détenus la nourriture nécessaire. (D'après L'Express du 03/07/2006)

6 NATIONS UNIES

Barbara Bentein, représentante résidente de l'Unicef : « Madagascar a réellement changé, la population vit ! » A l'occasion de son départ après un séjour de 4 ans, Barbara Bentein a évoqué l'excellence des rapports entre l'Unicef et le gouvernement malgache et "un contexte de coopération très favorable". "(...) Nous avons pu avoir une coopération avec un gouvernement qui a vraiment inscrit la promotion des droits des enfants dans son programme d'action, dans le Dsrp d'abord, et maintenant dans le Map" a-t-elle poursuivi. (D'après Le Quotidien du 05/07/2006)

7 DIPLOMATIE, COOPÉRATION, FRANCOPHONIE

Madagascar-Sénégal : une commission mixte de coopération mise en place. En marge du Sommet de l'Ua à Banjul, le Ministre des Affaires Étrangères, Marcel Ranjeva, a signé avec son homologue sénégalais, Cheik Tidiane Gadio un mémorandum d'entente pour l'établissement des consultations entre le Ministère des Affaires Étrangères de Madagascar et le Ministère des Affaires Étrangères sénégalais. Les deux personnalités ont également signé un accord portant création d'une Commission Mixte de Coopération. Le Ministre des Affaires Étrangères du Sénégal a qualifié de "lune de miel" la relation entre les deux pays depuis la sortie de crise de 2002. (D'après Le Quotidien du 03/07/2006)

Assemblée Parlementaire de la Francophonie : la section malgache sur la sellette. Membre de l'APF depuis 1996, Madagascar est actuellement sur le banc des accusés suite à la requête des députés Jean Eugène Voninahitsy, Herihajaina Randrianirina et Boniface Zakahely. Ces Parlementaires ont saisi cette Institution le 16 mars, afin d'expliquer les conditions dans lesquelles ils ont été arrêtés et incarcérés. Cette missive sera déposée entre les mains de la Commission politique de l'APF. Le cas de Lahiniriko Jean sera également évoqué. A titre de rappel, la Grande île a été élue membre de bureau à l'époque de l'ancien président de l'Assemblée nationale Jean Lahiniriko. En ce qui concerne l'élection présidentielle du 3 décembre prochain, l'APF enverra des observateurs pour constater de visu le déroulement de cette élection, notamment en ce qui concerne la transparence de toutes les opérations. (D'après Tribune et Les Nouvelles du 06/07/2006)

Lutte contre la pêche illégale : vers l'élaboration d'un plan d'action régional. L'Union européenne et Madagascar viennent de conclure un nouvel accord de partenariat pêche de 6 ans, qui remplacera l'accord actuel arrivant à expiration le 31 décembre 2006. Cet accord, qui concerne exclusivement la pêche du thon, marque le début d'un nouveau chapitre dans les

relations de pêche entre les deux parties; il est en effet fondé sur une *approche de partenariat* qui place au premier plan *la promotion d'une pêche durable et responsable dans les eaux de Madagascar*. Il offre également des possibilités de pêche supplémentaires à la flotte thonière européenne, dont le nombre de navires passera de 80 à 88, en contrepartie d'une contribution financière de l'UE de 990 000 euros par an. Le gouvernement de Madagascar a accepté de consacrer **80 % de la contribution financière totale à la promotion de la durabilité** dans le cadre de sa politique de la pêche. Les deux parties sont également convenues d'accélérer la coopération en vue de l'élaboration d'un *plan d'action régional de lutte contre la pêche illégale, non réglementée et non déclarée* (INN). (D'après La Gazette du 10/07/2006)

Une stratégie régionale pour une sécurité côtière et maritime durable en Afrique de l'Est et dans Sud-ouest de l'océan Indien : le gouvernement américain intègre la Grande île dans son programme de lutte contre le terrorisme. «Contrairement à tout autre endroit dans le monde, cette région se trouve à la frontière de trois zones d'opération de commandement des États-Unis». C'est en ces termes que le vice-amiral Richard Hunt, commandant du corps expéditionnaire mixte dans le Corne de l'Afrique a justifié la tenue de la première conférence sur la sécurité maritime et côtière pour l'Afrique de l'Est et le Sud-ouest de l'océan Indien à Madagascar et l'implication de la région concernée dans la politique américaine contre le terrorisme. Des officiers supérieurs militaires et hauts responsables de la sécurité venant du Yémen, de Djibouti, Tanzanie, Mozambique, Afrique du sud, France, Maurice, Seychelles, Comores, Seychelles, Pakistan, Inde, Sri Lanka et de la Grande île discutent des problèmes relatifs à la sécurité maritime. Terrorisme, piraterie, pêche illégale, trafic de drogues et d'armes, traite de personnes et immigration illégale sont les principaux problèmes qui se trouveront au centre de la conférence. (D'après Les Nouvelles du 26/07/2006)

La Grande île se prépare à engager de nouvelles négociations en vue de la 2^{ème} phase du programme Millenium Challenge Account (MCA). La première phase qui s'étale sur quatre ans, prendra fin en 2009. D'ici là, le bureau MCA Madagascar doit lancer un vaste processus participatif, destiné à élaborer le nouveau document. Le MCA est un fonds créé par le gouvernement américain dans le cadre de l'IPTE. Il est géré par la société Millénium Challenge Corporation (MCC) et est destiné à appuyer le développement par la mise en œuvre d'un environnement économique sain et de la bonne gouvernance. En 2004, Madagascar a été le premier pays à avoir été éligible au MCA et a obtenu un volume de financement de 110 millions de dollars. Le pays a élaboré un programme essentiellement tourné vers le monde rural. (D'après L'Express du 22/07/2006)

8 ÉCONOMIE

8.1 Banque mondiale, FMI, FAO

La Banque mondiale efface 2,213 milliards de dollars de dette : la Banque vient d'officialiser l'effacement de la dette de la Grande île, d'un montant total de 2,213 milliards dollars, vis-à-vis de l'Association internationale pour le développement (Ida). Cette mesure a pris effet le 1er juillet. La décision d'effacer une partie de la dette, c'est-à-dire 444 millions dollars, a déjà été prise quand Madagascar a atteint l'Initiative aux pays pauvres et très endettés (IPTE) en 2005. Le reste, c'est-à-dire 1,768 milliard, fait partie de la nouvelle Initiative multilatérale pour l'allègement de la dette (MDRI) décidée par les membres du G8. (D'après L'Express du 06/07/2006)

Van Den Boogaerde, représentant du Fmi parle sans équivoque : « *la loi de finances rectificative est incontournable* » Le Fmi semble attendre un pas du gouvernement et l'examen de la loi de finances rectificative, avant de se décider sur le Fonds de réduction de la pauvreté et de croissance (FRPC). A l'approche de l'échéance du 21 juillet, le gouvernement entretient pourtant le flou autour de ces deux dossiers. Un éventuel accord avec le Fmi devrait donner le feu vert aux autres bailleurs de fonds. Un député de l'opposition s'est déjà insurgé contre la tentative du gouvernement de retarder la soumission du texte. "*L'amputation budgétaire permettrait pourtant aux bailleurs de fonds de priver le gouvernement de plusieurs actions électoralistes* » (D'après L'Express du 15/07/2006)

La loi de finances rectificative atterrit à l'Assemblée nationale en urgence : avec ce geste, le gouvernement tente de *rassurer le Fmi* quelques jours avant l'examen du dossier Madagascar. La loi de finances rectificative devrait déterminer *l'ampleur de l'amputation budgétaire exigée par le Fmi*. Elle devrait fixer, entre autres, l'affectation de la récente série de dettes effacées par les bailleurs de fonds, ainsi que le budget relatif à l'organisation des élections. (D'après L'Express du 19/07/2006)

Andriamparany Radavidson, ministre de l'Économie, des finances et du budget brandit la souveraineté du gouvernement devant le Fmi : le gouvernement et l'Assemblée nationale ont décidé *de ne plus examiner la loi de finances rectificative, lors de la session parlementaire en cours*. Du moins, pour l'instant. Le texte a été retiré au dernier moment, à la Chambre basse. "*Ce n'est pas au Fmi de décider*", a assuré Benjamin Andriamparany Radavidson. *D'ailleurs, le Premier ministre Jacques Sylla a auparavant prévenu que le texte ne sera examiné qu'en session budgétaire*". La déclaration, pleine d'assurance du Grand Argentier répond à l'annonce du représentant du Fmi, Pierre Van Den Boogaerde, de "*l'impossibilité de tourner en roue libre jusqu'au mois d'octobre*". (D'après L'Express du 21/07/2006)

Malgré les incertitudes sur le sort la loi de finances rectificatives, les administrateurs du Fmi ont décidé en faveur de Madagascar : ils ont décidé d'accorder *les 80 millions de dollars de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC)*. La nouvelle FRPC, est à débloquent sur une période de 3 ans, à raison de 7 tirages. Chaque tirage étant également conditionné par les futures performances du pays. L'actuelle FRPC est la troisième du genre. La première avait été conclue en 1989 pour un montant de 76,9 millions DTS, non entièrement décaissé. La deuxième conclue en 1996 a expiré en 2000, elle portait sur un montant de 81,36 millions DTS et n'a également pas entièrement été décaissée. Enfin, la troisième, conclue sur la période mars 2001 à mars 2005, portait sur un montant record de 91,65 millions DTS, entièrement débloqués et utilisés. C'était d'ailleurs lors de cette troisième FRPC malgache que Madagascar est devenu l'un des rares pays à boucler à 100% un programme avec le Fmi. (D'après Midi du 22/07/2006)

Le Fonds africain de développement consent un premier appui budgétaire de 52 millions de dollars : après la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (Fmi), le Fonds africain de développement (Fad) vient apporter sa contribution au budget du pays. Les principaux objectifs de ce prêt qui vise à *contribuer à la réduction de la pauvreté* dans le pays s'articulent autour de cinq grands axes : le renforcement et le maintien de la stabilité macro-économique, la promotion du secteur privé, l'accélération du processus de décentralisation, l'amélioration du fonctionnement de la justice et le renforcement du système de passation des marchés publics. Cette décision du Fad se situe dans la suite logique de la toute récente approbation du Conseil d'administration du Fmi. Cette décision plus ou moins "*tardive*", quoiqu'attendue, du Fad, pourrait expliquer, d'une certaine façon,

les tergiversations du ministère des Finances pour présenter la Loi de Finances rectificative 2006 devant les parlementaires. (D'après Les Nouvelles du 25/07/2006)

Ida : 40 millions de dollars pour réduire la pauvreté. Ce fonds entre dans le cadre du troisième Crédit d'appui à la réduction de la pauvreté (Carp 3), octroyé à travers l'Association internationale pour le développement (Ida). Il servira à la réalisation des différents axes du Document stratégique pour la réduction de la pauvreté (DSRP) dont la gouvernance et la sécurité matérielle et humaine. En matière de gouvernance, il appuiera les *réformes dans la gestion des dépenses publiques et également les actions de lutte anti-corruption* à travers le Bianco. Au niveau de la sécurité humaine, ce financement soutient *le programme Education pour tous (EPT), l'amélioration de la fourniture de services en nutrition et eau potable et la mise à jour de la politique nationale en matière de santé.* (D'après L'Express du 15/07/2006)

Consultation annulée pour le MAP : la consultation des acteurs du développement de la région Analamanga sur le document de développement quinquennal ou Madagascar Action Plan (MAP) a été interrompue pour «*des raisons techniques* ». *Ce flou entretient les rumeurs les plus folles dont l'abandon éventuel du MAP.* Ce document initié par le président de la République devra avoir l'adhésion de tous les acteurs des régions, des bailleurs de fonds et de la société civile. Le MAP devrait remplacer le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), un dossier indispensable pour l'obtention d'appuis financiers étrangers. Il renferme en effet les différentes priorités de l'État. Il faut préciser que le DSRP a été toujours fortement critiqué par les experts internationaux en raison de sa ressemblance d'un pays à l'autre. Le DSRP est «*une suggestion* » *imposée par la Banque mondiale.* Pour Madagascar, le DSRP arrive à son terme et il faut le mettre à jour. Voilà pourquoi le pays a choisi de réaliser le MAP. Mais *l'élaboration de ce document tombe en pleine période de pré-campagne électorale. Des opposants le qualifient donc comme le soutien implicite des partenaires financiers du pays au régime en place.* (D'après Matera du 05/07/2006)

Nouvel accord en haute mer dans l'Océan Indien sous l'égide de la Fao : six pays (Comores, France, Kenya, Mozambique, Nouvelle-Zélande et Seychelles) et la Communauté européenne ont signé un accord multilatéral sur l'aménagement des pêches dans une vaste zone de haute mer dans le sud de l'Océan Indien. L'Accord sur les pêches dans le sud de l'Océan indien (SIOFA) vise à garantir la conservation à long terme et l'utilisation durable des ressources halieutiques autres que le thon dans cette zone qui échappe à la compétence des juridictions nationales. Un certain nombre d'actions concrètes seront prises conformément à cet accord. On espère que d'autres pays se joindront prochainement à l'Accord. Il entrera en vigueur lorsque la FAO, qui en est le dépositaire légal, aura reçu le quatrième instrument de ratification incluant au moins deux États côtiers. (D'après Tribune du 17/07/2006)

TIC/Backbone transafricain : la Banque mondiale et la Sfi soutiennent le projet. Le projet de backbone transafricain ou d'autoroute de l'information et de la communication devra relier 22 pays de l'Afrique de l'Est dont Madagascar à l'international, via un câble sous-marin en fibre optique. La Banque mondiale et sa filiale Sfi vont s'associer à d'autres partenaires pour financer le projet du consortium EASSY. Celui-ci compte 29 opérateurs en télécommunications privés et publics dont Telma. Le consortium a décidé de lancer la mise en œuvre de ce projet qui devrait être opérationnel à partir de mars 2008. *Le câble offre ainsi des opportunités de développement à des secteurs comme l'enseignement, les échanges commerciaux, la santé, le développement rural...* Dans un communiqué, la Sfi estime que ce

projet devrait renforcer la compétitivité régionale et *permettre à l'Afrique de participer de manière plus active à l'économie globale*. (D'après La Gazette du 25/07/2006)

8.2 Situation économique, problèmes énergétiques

Les familles paysannes croulent sous les dettes pour financer leur survie : le marché financier rural dominé par les prêteurs traditionnels. Au cours d'une enquête récente, *70% des individus interrogés avaient demandé un prêt auprès d'un prêteur informel au cours des 2 dernières années*, contre 24% auprès des prêteurs formels. *Les modalités du prêt varient fortement en fonction des relations sociales réciproques du prêteur et de l'emprunteur* : liens de parenté ou d'entraide, dépendance commerciale ou foncière, etc. Le prêt peut être octroyé en argent ou en nature. Il pourra être remboursé en argent ou en paddy. *Les taux d'intérêts augmentent avec le degré de parenté ou avec la distance sociale* : si un père peut consentir un prêt sans intérêt à son fils, le prêt entre parents éloignés portera un intérêt variable (de 30% à 100% l'an) selon le montant, la durée et le lien de parenté. Le prêt obtenu par un petit paysan auprès d'un commerçant pourra être octroyé à des conditions plus lourdes encore, de 50 à 200%, voire davantage. De même, *les garanties exigées par le prêteur varient considérablement* : inexistantes ou tacites à l'intérieur d'une même famille, elles seront constituées par des animaux ou des biens d'équipement à chaque fois que ce sera possible quand il s'agit de prêts entre pairs. On peut aujourd'hui estimer entre 200.000 et 500.000 le nombre de familles paysannes ainsi endettées à très court terme et à des taux élevés (100 à 400% en taux d'intérêts annualisés sur des durées moyennes de 3 à 6 mois). D'une manière générale, *il s'agit de financer la survie plus que la production. Le recours à ces prêts informels s'inscrit dans un ensemble plus large de relations sociales*. C'est un phénomène complexe, englobant de multiples fonctions. Les prêteurs entretiennent un vaste réseau de clients qui leurs sont débiteurs des services les plus divers. (D'après Les Nouvelles du 13/07/2006)

Climat des investissements : *"Les entreprises françaises ont la volonté de travailler et de contribuer à l'essor économique du pays. Mais une amélioration du système judiciaire paraît indispensable à tous"*, a souligné le chef de la mission diplomatique française. Conscient du problème, le gouvernement tente, depuis quelques temps, de trouver solution à cet obstacle à l'investissement direct qui est un levier important de la croissance. (D'après L'Express du 15/07/2006)

La Jirama reçoit une première tranche de la Banque mondiale de 30 millions de dollars, sur total de 125 millions de dollars décidé au cours de la conférence des bailleurs des fonds à Paris en janvier pour financer le processus de redressement de la société. La Banque mettra en place un suivi étroit de l'évolution de la situation financière de la société. *"Une surveillance et une évaluation renforcées entraîneront une responsabilisation centrée sur les résultats"* Pour arriver à ce stade, le gouvernement a dû passer par des chemins difficiles notamment l'obligation de réviser fortement à la hausse les tarifs de l'eau et de l'électricité. (D'après L'Express du 15/07/2006)

La production d'énergie en quantité suffisante reste hypothétique : les 10 millions de dollars récemment accordés par le Conseil d'administration de la Banque mondiale pour le redressement et la réhabilitation de la Jirama, d'une part, et la hausse soutenue des prix du pétrole sur les marchés internationaux, d'autre part, remettent sur le tapis le problème de la production d'énergie à Madagascar. L'énergie est partie intégrante et nécessaire au développement. Mais le pays n'en dispose pas en quantité suffisante. Point n'est plus besoin

de ressasser les impacts négatifs des délestages ainsi que la hausse du prix de l'électricité sur l'économie du pays. Tous les secteurs d'activité ont été plus ou moins touchés et la production nationale en a été affectée. Ce qui met en exergue, *la nécessité d'une politique nationale énergétique*. L'énergie remplit un rôle central dans trois domaines : la *dimension sociale* (lutte contre la pauvreté), la *dimension économique* (sécurité d'approvisionnement) et la *dimension environnementale* (protection de l'environnement). (D'après *Les Nouvelles du 19/07/2006*)

9 SANTE PUBLIQUE, FLEAUX ET CALAMITES

Qualité des médicaments génériques : des contrôles s'imposent. Les pays africains se fournissent sur le marché international du médicament générique pour répondre aux besoins de la population, en général, à partir d'une liste de fournisseurs audités par l'OMS. *Le contrôle de la qualité de ces produits est une préoccupation majeure des responsables et des entreprises du médicament.* Des contrôles s'imposent également lors des appels d'offre pour s'assurer de la qualité des produits, de même, durant la vie du médicament dans le circuit pharmaceutique du pays. Le renforcement des capacités locales de contrôles de qualité est une priorité des autorités de santé des pays africains dont Madagascar, des organisations internationales, des coopérations bilatérales et des entreprises du médicament. Malgré ces efforts, certains pays n'ont pas encore la capacité d'effectuer ces contrôles. *Un accord avec la Centrale humanitaire médico-pharmaceutique (CHMP) a été signé pour que ces contrôles puissent, à la demande des pays, être effectués en France.* A ce jour, Madagascar, le Mali, la Guinée Conakry, le Gabon, la Mauritanie, le Tchad et le Sénégal ont adressé des demandes à la CHMP ou manifesté leur intérêt pour participer à ce dispositif. Une évaluation du programme sera effectuée en septembre. (D'après *La Gazette du 05/07/2006*)

Madagascar, une plaque tournante de la drogue : cette calamité ronge à petit feu la société malgache. Pour y remédier, une commission interministérielle de lutte contre la drogue (CILD), a été installée. Elle s'occupe de l'élaboration de la politique générale de lutte, ainsi que de la coordination de toutes les actions des entités concernées tels les ministères de l'environnement, de la santé, de la jeunesse, de la population, de l'éducation, de l'armée et bien évidemment de la sécurité publique. Elle travaille également avec le ministère de l'Agriculture afin de résoudre le problème de la culture de substitution, au cas où les planteurs veulent changer de métiers. Elle coopère également avec la douane, car ces derniers temps, Madagascar est devenu une plaque tournante en matière de trafic de drogue. D'après le rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), les trafiquants de drogues se tournent de plus en plus vers l'Afrique de l'Est, et Madagascar n'est pas épargné. Le rapport précise que « *l'Afrique est le deuxième producteur mondial d'herbe de cannabis, après l'Amérique du Nord, comptant pour 28% du total mondial avec près de 12.000 tonnes de cannabis et toutes les sous régions d'Afrique sont impliquées* ». L'Égypte, le Cameroun, le Ghana, le Nigeria, le Togo, le Sénégal... sont cités, ainsi que des pays d'Afrique de l'Est et des îles comme Madagascar et les Comores. Madagascar a signé les trois conventions internationales sur la lutte anti-drogue de 1960, 1972 et de 1980. (D'après *Les Nouvelles du 21/07/2006*)

Au 31/07/2006, 1euro = 2723 Ariary (cours pondéré)